

L'évolution de la relation franco-italienne à travers les sommets bilatéraux de 1981 à 2011

Jean-Pierre Darnis



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/7574>

ISSN : 1773-0201

Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 30 juin 2014

Pagination : 215-234

ISSN : 0395-9317

Référence électronique

Jean-Pierre Darnis, « L'évolution de la relation franco-italienne à travers les sommets bilatéraux de 1981 à 2011 », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 88 | 2014, mis en ligne le 24 novembre 2014, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/7574>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Tous droits réservés

L'évolution de la relation franco-italienne à travers les sommets bilatéraux de 1981 à 2011

Jean-Pierre Darnis

- 1 Lorsque l'on s'intéresse à la question du « rapport au monde » d'un pays comme l'Italie, on a tendance à prendre en considération les interactions sur l'échiquier international. Le cadre européen et bilatéral fait l'objet de peu d'analyses, car il apparaît parfois comme une dimension désormais largement technocratique interne. L'intégration européenne représente un modèle au sein duquel les enjeux bilatéraux ne disparaissent pas, bien au contraire. La relation entre la France et l'Italie est le fruit d'une histoire longue et particulière. Ce patrimoine historique constitue la toile de fond des problématiques actuelles, un rapport à la fois proche et problématique. Même si les enjeux se sont déplacés de terrain, nous observons de nombreuses divergences. Depuis les années 1980, les sommets bilatéraux annuels sont censés marquer le rapprochement entre Paris et Rome. Ils représentent certainement un progrès dans l'institutionnalisation du cadre bilatéral, mais leur contenu, parfois maigre, indique la difficulté à mettre en place un rapport politique privilégié. Au travers de cet article nous illustrerons comment les sommets bilatéraux représentent une étape dans l'institutionnalisation de la relation bilatérale, un cadre formel dont l'utilité en termes de recherches d'alliances dans le contexte du jeu européen est certainement supérieure à la pure dimension bilatérale.

La relance de 1981

- 2 En 1981 l'élection de François Mitterrand relance les relations entre la France et l'Italie. La période précédente a été marquée par une série d'incompréhensions, surtout de la part de l'Italie qui s'est sentie exclue après qu'elle n'a pas été invitée au sommet des grands pays occidentaux de la Guadeloupe en janvier 1979. L'Italie se perçoit comme marginalisée face à l'axe franco-allemand et aux relations franco-britanniques¹.

- 3 Cette élection suscite un débat en Italie. L'arrivée de la gauche au pouvoir après 23 ans de majorité de droite en France représente un tournant historique, et est perçue comme telle par les commentateurs italiens. L'actualité politique italienne est également marquée par la mue du Parti socialiste italien depuis l'élection de Bettino Craxi en 1976. À partir de 1980, le PSI participe aux gouvernements de coalition du « *pentapartito* », aux côtés de la Démocratie chrétienne. Pour les socialistes italiens, la victoire de François Mitterrand représente un modèle, la possibilité d'une alternance qui pourrait s'appliquer aussi à l'Italie². La victoire des socialistes en France apparaît également comme porteuse du renouveau de la vision d'Europe des peuples en rupture par rapport à la politique de l'axe Paris-Bonn³. Cependant, le rapport entre communistes et socialistes français pose problème aux franges les plus atlantistes de la politique italienne, en particulier au sein de la Démocratie chrétienne. Les commentateurs politiques italiens insistent sur la stratégie d'un parti socialiste français qui a gagné les élections présidentielles après avoir rompu l'Union de la Gauche, et qui représenterait donc la victoire d'une vision réformiste face aux conceptions communistes⁴.
- 4 Dès 1981, François Mitterrand reçoit le président du Conseil Giovanni Spadolini et invite le président Sandro Pertini en visite officielle en France ; il se rend en visite d'État à Rome en février 1982 et c'est à cette occasion qu'il lance l'idée d'un sommet bilatéral sur le modèle de ceux qui existent avec l'Allemagne et le Royaume-Uni⁵.
- 5 À partir de cette période, ces rencontres sont institutionnalisées : de 1981 à 1994 on peut ainsi compter 15 sommets bilatéraux qui se déroulent en alternance en France et en Italie⁶.
- 6 Alors que la France a déjà développé cet exercice bilatéral avec l'Allemagne et le Royaume-Uni, pour l'Italie il s'agit d'une nouveauté. En 1995 est institué un sommet bilatéral Italie-Espagne, puis en 1999 entre Italie et Allemagne. La France et l'Espagne organisent des sommets bilatéraux depuis 1985. Cet aspect n'est pas anodin ; d'après Jean Musitelli, Mitterrand cherche d'abord à réorienter la politique européenne de la France en développant des alliances au Sud pour sortir de la relation exclusive avec l'Allemagne. Ensuite, même s'ils se révèlent d'une utilité intrinsèque relative, ces sommets permettront d'assurer la continuité diplomatique entre les deux pays dans un moment de forte évolution du cadre international.
- 7 La nomination de Gilles Martinet au poste d'ambassadeur de France à Rome en octobre 1981 illustre cette volonté de rapprochement : ce journaliste et responsable socialiste, ancien résistant, est également l'époux de Jole Buozzi, la fille du syndicaliste italien Bruno Buozzi, et il représente un point de connexion entre socialisme français et italien.
- 8 Le premier sommet bilatéral, en février 1982, est présenté par le président du Conseil Giovanni Spadolini comme le « premier Conseil des ministres italo-français »⁷. L'heure est au renouveau des relations bilatérales, avec un François Mitterrand qui multiplie les gestes symboliques à l'égard de l'Italie.
- 9 Dans la revue *Politica Internazionale*, Alberto Minotti commente ce nouveau cours de la politique française en parlant du sentiment de « libération... après les frustrations subies... à cause de l'indifférence gaulliste et de l'« incommunicabilité » giscardienne qui lui succéda » vis-à-vis de l'Italie au cours de la décennie précédente⁸. Il continue en faisant l'éloge des connotations stendhaliennes du premier sommet bilatéral.
- 10 Au-delà de cet optimisme parfois lyrique, les dossiers bilatéraux comportent de nombreux aspects conflictuels. Dans le contexte méditerranéen, les deux pays sont

concurrents lorsqu'ils recherchent des relations privilégiées avec l'Algérie, l'Égypte ou l'Irak. Mais ce qui marque le plus l'actualité de l'époque c'est la « guerre du vin » : les vignerons français s'opposent aux importations de vin en provenance d'Italie. En août 1981, un groupe de manifestants séquestre un pinardier italien dans le port de Sète et détruit la cargaison. Ce contentieux remet en cause le principe de libre circulation des marchandises établi par les traités européens, et l'Italie porte plainte auprès de la Cour de justice européenne. De façon plus générale, ce conflit pose le problème des distorsions de concurrence entre l'Italie et la France dans le secteur viticole⁹ et a comme conséquence le boycott de produits italiens par la France. Ce conflit peut apparaître comme anecdotique d'un point de vue politique, mais il a des conséquences directes sur le débat politique interne : le gouvernement Mauroy cherche à ménager les agriculteurs et, souvent, dans l'opinion publique française, l'Italie est stigmatisée¹⁰. Même si au niveau gouvernemental l'élection de François Mitterrand est censée inaugurer un nouveau cycle, les perceptions divergent lorsque l'on observe ce conflit commercial entre les deux pays. La création en 1981 d'un groupe d'intérêt économique entre Aérospatiale et Aeritalia pour produire l'avion de transport régional (ATR), une opération particulièrement significative pour l'industrie aérospatiale, ne permet pas de contrecarrer le tam-tam médiatique que suscite le conflit viticole.

- 11 L'idylle diplomatique semble connaître ses dernières heures avec la visite à Paris du président de la République italienne Sandro Pertini en juillet 1982¹¹. Une série de dossiers épineux prennent alors le pas : les différences de position à l'égard des États-Unis sur les rapports avec l'URSS, le choix fait par la compagnie aéronautique italienne Alitalia de renouveler sa flotte avec des appareils américains et non pas européens, les critiques récurrentes de Rome vis-à-vis de l'axe Bonn-Paris.
- 12 Lors du sommet franco-italien de février 1983 à Paris, les deux gouvernements vont examiner une série de coopérations possibles dans les secteurs de l'électronique, du nucléaire et de l'aérospatial¹². Il s'agit d'un mécanisme qui devient rapidement classique dans les relations entre la France et l'Italie : pour compenser l'absence d'une « grande politique » entre les deux pays, on met en place des coopérations sectorielles qui utilisent comme levier la similarité entre les politiques industrielles publiques. Ces coopérations alimentent les enjeux sectoriels, mais ne suffiront jamais à créer un véritable axe Paris-Rome.
- 13 L'accession du leader socialiste italien Bettino Craxi à la fonction de président du Conseil des ministres en août 1983 fournit l'occasion d'une relance des rapports avec Paris : à partir de l'automne 1983, nous assistons à une intensification des rencontres bilatérales entre Craxi et Mitterrand. Pour les socialistes italiens, le gouvernement Craxi représente une consécration, un parcours politique qu'ils comparent à celui des socialistes français en 1981.
- 14 Dès le début du gouvernement Craxi, la France et l'Italie recherchent des convergences en matière de politique étrangère¹³. Lors du sommet bilatéral de Venise en novembre 1983, les délégations passent en revue les différentes questions de l'agenda européen et international, sans toutefois parvenir à des accords significatifs. La France et l'Italie ont des positions différentes vis-à-vis de l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à l'Europe. Par ailleurs, la France réitère son offre d'intégrer l'Italie au sein du consortium Airbus.
- 15 L'actualité internationale et communautaire, mais aussi la coopération dans le secteur de la défense sont au programme des différentes rencontres bilatérales franco-italiennes. Nous pouvons observer comment, en 1983 et 1984, les gouvernements socialistes français

et italiens se rencontrent fréquemment de façon à coordonner leurs priorités dans le cadre européen, bien qu'il leur soit difficile d'établir un climat de confiance¹⁴.

- 16 La problématique des réfugiés politiques italiens en France émerge à partir de 1984. Une série de jugements sont alors rendus en Italie : entre autres, Antonio Negri est condamné en juin 1984 à 30 ans de réclusion. À la suite de ces décisions de justice, des voix s'élèvent pour réclamer l'extradition des condamnés ayant trouvé refuge en France¹⁵. Il ne s'agit pas d'une protestation unanime : les socialistes italiens sont peu disert sur le sujet, alors que d'autres partis plus à droite multiplient les déclarations critiques. La rencontre fortuite à Paris entre le ministre socialiste italien Gianni De Michelis et Oreste Scalzone, en janvier 1985, provoque d'ailleurs de vifs commentaires et un débat parlementaire. Lors du sommet bilatéral de Paris en novembre 1984, la question n'est toutefois pas inscrite à l'ordre du jour. Les socialistes français et italiens ont un intérêt commun à maintenir cette situation d'asile dans un relatif flou juridique.
- 17 Lors de ce sommet bilatéral, les gouvernements français et italiens pratiquent un examen parallèle et croisé des différentes problématiques internationales. Les Français émettent des réserves sur les actions autonomes entreprises par l'Italie au Moyen-Orient, et des questions économiques importantes, comme la guerre du vin ou la participation de l'Italie à Airbus, ne trouvent pas de véritables solutions¹⁶.
- 18 Au cours du sommet suivant, celui de Florence en juin 1985, l'exercice se répète. La France propose à l'Italie de participer à l'initiative de recherche spatiale stratégique « Eureka »¹⁷ alors que l'Italie voudrait que cette initiative européenne soit intégrée à la *Strategic Defence Initiative* américaine, ce que ne peut accepter Paris.
- 19 Cependant, l'axe Craxi-Mitterrand, celui des socialistes au pouvoir en France et en Italie, produit des effets. En novembre 1985, la concession de la nouvelle chaîne privée française – La Cinq – est attribuée au tandem Jérôme Seydoux - Silvio Berlusconi. D'après Jacques Attali, c'est Bettino Craxi lui-même qui aurait recommandé Silvio Berlusconi à François Mitterrand alors que ce dernier cherchait à augmenter le pluralisme au sein du paysage audiovisuel français¹⁸. L'attribution de La Cinq à la fin de 1985 permet également aux socialistes français de réaliser une privatisation en plaçant un groupe « ami » et en évitant que cette opération soit réalisée par la droite, qui se présente en position favorable en vue des élections de mars 1986¹⁹. Il convient de rappeler que cette opération suscite de nombreuses critiques à Paris, dans l'opposition de droite bien sûr, mais aussi au sein des socialistes et de la gauche : le député communiste Guy Hermier, lors d'une séance de questions au gouvernement à l'Assemblée nationale, compare le choix de Silvio Berlusconi à celui que l'on aurait fait si l'on avait nommé Mémé Guérini, une figure du milieu marseillais, au ministère de la Justice²⁰.
- 20 Les gouvernements Fabius et Craxi se mettent cependant en quête de convergences : fin 1985, des séminaires bilatéraux à propos de la coopération technologique et de la coopération militaire et politique en Méditerranée sont organisés à Paris et à Rome²¹. Ces scénarios de coopération en Méditerranée font d'ailleurs partie du programme des rencontres bilatérales entre les ministres de l'Intérieur (Joxe et Scalfaro) et de la Défense (Spadolini et Quiles) en janvier 1986. Il est remarquable de constater comment, malgré les difficultés, le thème de la Méditerranée revient périodiquement à l'agenda bilatéral franco-italien, poussé sans relâche par la France.
- 21 L'arrivée de la droite au pouvoir après les élections de 1986 en France va en quelque sorte normaliser les relations avec l'Italie, c'est-à-dire qu'elles reprennent un profil bas. La

période 1981-1986 est caractérisée par une emphase politique, celle du moment socialiste que vivent les deux pays, dont l'un des résultats les plus tangibles est l'institution du sommet bilatéral annuel. Cependant, la relation bilatérale évolue assez peu, au-delà de quelques coups symboliques (la question des réfugiés politiques, celle de Silvio Berlusconi et La Cinq). La période suivante est marquée à Paris par la cohabitation et la rivalité entre François Mitterrand et Jacques Chirac. Côté italien, alors que le premier gouvernement Craxi a duré plus de trois ans, de 1983 à 1986, les gouvernements se succèdent rapidement, à l'exception du gouvernement Andreotti de 1989 à 1991, ce qui rend plus difficile le dialogue. Les premiers contacts entre Chirac et Craxi tournent autour des questions multilatérales et communautaires.

- 22 Une constante se dégage des rapports bilatéraux : la coopération croissante dans la lutte contre le terrorisme. Certes, il ne s'agit pas d'une démarche spécifique aux relations franco-italiennes, car la France signe des accords de coopération avec l'ensemble de ses partenaires occidentaux, mais dans le contexte des relations bilatérales, nous pouvons observer un aspect singulier : les accords de coopération en matière de terrorisme international, en particulier de terrorisme d'origine arabe, prévoient des mesures de collaboration qui ont un impact sur le traitement du terrorisme interne et sur la question des réfugiés politiques italiens en France²². L'arrestation par les forces de l'ordre françaises, en juin 1987 à Paris, de Maurizio Locusta, chef présumé du groupe *Unità Comunista Combattente*, est perçue à Rome comme un signal en ce sens, et permet de renforcer le climat de confiance et l'échange d'informations en matière de lutte contre le terrorisme et le trafic de drogue.
- 23 Le sommet franco-italien de novembre 1986 permet aux deux pays de faire un large tour d'horizon diplomatique. Craxi présente le projet d'un organisme de consultation euro-arabe en Méditerranée, une thématique qui monte peu à peu en puissance sans toutefois donner lieu à une véritable action conjointe entre Paris et Rome²³. Ce sommet fournit l'occasion de constater l'importance d'une série d'accords sectoriels, en particulier dans les domaines de la technologie aérospatiale²⁴. Les discussions autour de la participation italienne au satellite d'observation militaire Helios sont révélatrices de ce climat, entre coopération (Helios, ATR) et des divergences (Airbus). Ce sommet de 1986 marque donc bien une relative normalisation, avec la présence de dossiers importants, souvent industriels, mais aussi l'absence d'une véritable concertation politique bilatérale, rien de comparable à la relation entre Bonn et Paris.
- 24 Il faut relever toutefois que, côté italien, la perception de l'exclusion revient en force et affecte les relations avec la France. Déjà en novembre 1986, les responsables italiens sont irrités par leur exclusion d'un groupe de travail sur la sécurité européenne mis en place par l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni²⁵. En février 1987, c'est le ministre de l'Économie Giovanni Goria qui quitte le sommet monétaire de Paris pour protester contre l'exclusion de l'Italie des réunions à cinq sur les questions de réforme du système monétaire international. Par la suite, la visite de François Mitterrand à Rome, parfois présentée comme une attention particulière pour rétablir les bons rapports entre les deux pays, est brocardée par Giulio Andreotti qui décrit ce voyage comme une étape sur la route du carnaval de Venise²⁶.
- 25 Cette question des axes et des différences d'appréciation des initiatives bilatérales se prolonge tout au long de l'année 1987. La France et la République fédérale d'Allemagne renforcent leur coopération dans le secteur de la défense : la création de la brigade franco-allemande et d'un Conseil commun de sécurité et défense est annoncée lors du

sommet franco-allemand de novembre 1987. Aussi bien le ministre italien des Affaires étrangères, Giulio Andreotti, que le président du Conseil Giovanni Gorla se montrent réservés voire préoccupés devant une initiative européenne susceptible de se développer en concurrence avec l'Alliance atlantique²⁷. Ces différences de vue apparaissent lors du sommet bilatéral de Naples, fin novembre 1987²⁸. Alors que la France offre à l'Italie de rejoindre l'accord signé avec la République fédérale d'Allemagne, comme embryon d'une Europe de la défense, le gouvernement italien exprime ses craintes face à un directoire européen. Par ailleurs, les projets français et italiens divergent également en matière de réforme du budget européen, l'Italie défendant un traitement particulier des régions du Sud. Ce sommet bilatéral apparaît donc en demi-teinte : les divergences de fond sont importantes alors que des coopérations sectorielles sont annoncées, en particulier en ce qui concerne la défense en Méditerranée et le programme Helios²⁹.

- 26 Dans ce climat difficile, il faut mentionner la rivalité en Méditerranée : les services secrets italiens auraient pris part au coup d'État « médical » en Tunisie en novembre 1987 pour permettre l'arrivée de Ben Ali au pouvoir, et ce en compétition avec d'autres services³⁰. Ce fait qui marque l'actualité de 1987 illustre la dimension de concurrence qui existe entre l'Italie et la France lorsque l'on examine leurs rapports avec la rive sud. Ici, point de « vision méditerranéenne » convergente, mais une lutte d'influence politique et économique qui n'est pas sans rappeler le précédent historique de la rivalité franco-italienne au sujet de la Tunisie à la fin du XIX^e siècle.
- 27 En mai 1988, François Mitterrand est réélu à la présidence de la République. Il dissout l'Assemblée nationale et, lors des élections successives, la gauche remporte la majorité. C'est Michel Rocard qui est nommé Premier ministre. La France retrouve ainsi une cohérence politique après la période de la cohabitation Mitterrand-Chirac. Mais ce second mandat de François Mitterrand n'est pas comparable au premier : alors que mai 1981 symbolise l'arrivée de la gauche au pouvoir et du changement qui doit s'appliquer à l'ensemble de l'action politique, mai 1988 n'a pas la même portée. En ce qui concerne les relations avec l'Italie, cette dimension est très nette : en 1981, l'élection de Mitterrand avait été perçue, probablement de façon exagérée, comme l'occasion d'un nouveau fondé sur l'axe entre socialistes français et italiens ; en 1988, c'est la continuité qui prévaut en matière de politique étrangère, d'autant plus que celle-ci est considérée comme le domaine réservé du président de la République française et n'a pas été vraiment infléchie par la cohabitation.
- 28 Lors du sommet bilatéral d'Arles en octobre 1988, nous retrouvons une dichotomie désormais classique : d'un côté les convergences évoquées au sujet des grands dossiers internationaux, en particulier l'évolution de l'URSS de Mikhaïl Gorbatchev ; de l'autre, la mise en place d'accords sectoriels (industrie et défense), certes significatifs mais de faible portée politique. La première partie de ces sommets bilatéraux ne doit pas être interprétée comme un échec : si les analyses de la situation internationale ne donnent pas lieu à des initiatives bilatérales spécifiques, cet exercice apparaît toutefois comme important dans le cadre des différents processus multilatéraux au sein desquels la recherche d'un consensus nécessite des alliances élargies. Il est donc fondamental de rappeler que l'un des résultats de ces sommets concerne les aspects multilatéraux et non bilatéraux. Pour ce qui est des aspects sectoriels, ce sont les dossiers industriels et technologiques qui tiennent le haut du pavé. Dans le secteur militaire, il faut citer la coopération en matière de missile sol-air « Astair » ainsi que la confirmation d'une participation de 14 % de l'Italie au programme Helios³¹. Dans le cadre des programmes

civils, les deux gouvernements signent l'acte de fondation de l'AFIRIT (Association franco-italienne de recherche industrielle et technologique) : ici encore, le volontarisme est de mise en ce qui concerne la coopération industrielle et technologique.

- 29 Le sommet bilatéral de Venise, en octobre 1989, est marqué par l'agenda communautaire³². Le futur de l'Est de l'Europe est la priorité du moment avec la discussion de l'aide à la Pologne, à la Hongrie ou à la Yougoslavie³³. Les dossiers moyen-orientaux sont également évoqués, avec l'examen du plan proposé par le leader égyptien Hosni Mubarak pour la Palestine. La dimension purement bilatérale semble marquer le pas face aux urgences de la politique internationale. Pour les deux pays, l'essentiel est de renouveler les mécanismes de sécurité collective et de relancer le rôle de l'Europe dans le contexte des changements à l'Est.
- 30 En cette fin de décennie, les rapports bilatéraux entre la France et l'Italie semblent intenses si l'on s'en tient au nombre de rencontres entre responsables politiques. Mais ces contacts bilatéraux sont liés à l'activité diplomatique internationale : depuis le printemps 1989, l'ouverture de la frontière entre la Hongrie et l'Autriche annonce la fin du mur de Berlin qui tombe symboliquement le 9 novembre. L'évolution rapide à l'Est et la question du futur de l'Allemagne inquiètent les alliés traditionnels de la République fédérale d'Allemagne, la France en premier lieu. Aussi les consultations entre France et Italie font-elles partie de la recherche d'une réponse européenne concertée pour faire face à ces nouveaux défis³⁴.
- 31 Pour la France, c'est le rapport privilégié avec l'Allemagne qui est en jeu dans cette évolution et la modification éventuelle d'un équilibre européen fondé sur l'axe avec Bonn suscite des craintes à Paris. L'Italie, fidèle alliée atlantique, est bien sûr attentive à l'évolution de l'OTAN et à la continuité du cadre de la sécurité collective. Il faut également ajouter que la chute du mur a des effets symboliques importants dans un pays comme l'Italie : le Parti communiste italien a longtemps tiré une partie de sa légitimité d'une identité communiste internationale, et la chute du mur entraîne la fin du PCI, une mutation aux conséquences multiples, dont en particulier la possibilité d'une alternance politique en Italie.
- 32 À cette urgence diplomatique liée à l'évolution de l'Europe de l'Est, s'ajoute bientôt l'invasion du Koweït par l'Irak le 2 août 1990. Là encore, la France et l'Italie se retrouvent dans un processus de convergence diplomatique. Lors du sommet bilatéral d'octobre 1990 à Paris, les deux gouvernements proposent une conférence de paix pour le Moyen-Orient, initiative qui correspond à leurs préoccupations communes en ce qui concerne la question palestinienne³⁵. L'initiative bilatérale devient une arène pour la diplomatie internationale des deux pays : l'intégration européenne et la politique industrielle sont également au programme de cette rencontre, mais le premier élément est prioritaire³⁶.
- 33 En 1991, le sommet bilatéral franco-italien du 17 octobre est marqué par les divisions parmi les membres de l'Europe des douze alors qu'un profond mouvement de redéfinition de l'Europe, aussi bien au niveau institutionnel qu'en termes d'élargissement, est à l'œuvre. Le traité de Maastricht est en cours d'élaboration, il sera signé en 1992. Le sommet se déroule juste après que l'Italie et le Royaume-Uni ont proposé une force de défense européenne sous l'égide de l'Union de l'Europe occidentale, alors que Français et Allemands mettent en avant la création de l'Eurocorps. La position franco-allemande vise à promouvoir des capacités européennes autonomes en matière de défense, alors que la position italo-britannique veut ancrer le développement d'une défense européenne dans le cadre atlantique. Un compromis est adopté dans le cadre du traité de Maastricht, avec

la présentation de l'Union de l'Europe occidentale comme pilier européen de l'Alliance atlantique. Le sommet bilatéral représente donc un moment de confrontation entre les délégations italiennes et françaises même si le président du Conseil Giulio Andreotti affiche son souci de recherche d'une position médiane³⁷. Le caractère feutré des débats ne doit pas masquer l'importance des divergences³⁸.

- 34 L'année 1992 est marquée par une série de changements politiques importants en Italie : la succession de scandales et d'affaires entraîne une transition politique que certains auteurs qualifient de passage de la première à la seconde République italienne³⁹. La situation interne en Italie ressemble à un état d'urgence, avec un gouvernement qui doit faire face de façon simultanée au discrédit de la classe politique et à la quasi-faillite financière de l'État. Le gouvernement Amato, nommé en juin 1992, est très affaibli lorsqu'il se présente au sommet bilatéral de Paris en novembre 1992. Les deux gouvernements affichent une position commune en ce qui concerne la ratification du traité de Maastricht et les retards de la part du Royaume-Uni. Cependant, alors que la France propose de poursuivre au sein d'une Union à dix, sans le Royaume-Uni et le Danemark, l'Italie semble plus réticente⁴⁰. Ici encore, le cadre bilatéral sert à une clarification des positions respectives dans le contexte européen.
- 35 En France, les élections législatives de mars 1993 provoquent un changement de majorité. La droite revient au pouvoir et c'est Édouard Balladur qui est nommé Premier ministre : c'est la période de la seconde cohabitation. Quelques semaines plus tard, en Italie, Carlo Azeglio Ciampi est chargé de former un nouveau gouvernement : Ciampi, ancien gouverneur de la Banque d'Italie, apparaît comme un technocrate – il n'est pas parlementaire – capable de poursuivre les réformes alors que le cadre politique italien est sujet à une forte recomposition. Le système des partis politiques est en train de se bloquer à la suite des différentes enquêtes et arrestations pour financements illicites.
- 36 Le sommet bilatéral de novembre 1993 à Rome se déroule comme les précédents. D'un côté, nous observons un passage en revue des thèmes multilatéraux d'intérêt commun (élargissement et renforcement de l'Union européenne, nouvelle architecture de la sécurité européenne, négociations du GATT), de l'autre une série de dossiers sectoriels bilatéraux sont explorés⁴¹. C'est toujours les secteurs de la défense et de l'industrie qui semblent susceptibles d'être développés dans un cadre de coopération. Plus généralement, les deux gouvernements expriment la volonté de rééquilibrer la vision stratégique de l'Europe vers le Sud, avec la promotion d'initiatives de sécurité en Méditerranée. Cependant, au cours de ce sommet, alors que le contexte de politique globale ne permet pas d'exprimer un véritable axe politique entre Paris et Rome, les ministres des Affaires étrangères Beniamino Andreatta et Alain Juppé signent un accord de coopération transfrontalière. Il s'agit d'une nouveauté importante car pour la France c'est le premier texte qui établit un cadre infra-étatique de coopération aux frontières. L'accord de coopération transfrontalière de 1993 apparaît comme un révélateur : il représente l'évolution d'un processus de transformation administrative interne avec, en particulier, l'initiative législative française en matière de coopération décentralisée en 1992. Il ouvre un nouveau champ de coopération entre les deux pays. Cette nouveauté, qui concerne essentiellement les collectivités locales et territoriales le long de la frontière, représente une initiative qui se développe ensuite avec une relative autonomie, liée aussi à l'évolution des programmes européens transfrontaliers. Elle ne crée donc pas de véritable priorité politique nationale ni pour l'Italie, ni pour la France.

- 37 En ce sens, il s'agit d'un aspect symptomatique des relations entre la France et l'Italie : la création d'accords sectoriels fondés sur des synergies effectives permet le développement d'initiatives qui correspondent également à l'évolution du cadre européen, initiatives concrètes mais de profil relativement bas.
- 38 Certains commentateurs ont théorisé la politique italienne de François Mitterrand⁴². On peut raisonnablement penser qu'au début de son premier septennat, Mitterrand considère l'Italie comme une « carte à jouer » dans le contexte européen et méditerranéen, mais la relation avec l'Italie ne se transforme jamais en un « axe » comme celui dessiné avec l'Allemagne. Si l'on analyse par exemple les ouvrages publiés par Pierre Favier et Michel Martin-Rolland sur la présidence de François Mitterrand, on constate la quasi-absence d'une analyse du rapport avec l'Italie, à peine mentionnée à l'occasion du rôle de Bettino Craxi dans le cadre du Conseil européen de Milan en 1985⁴³. La politique étrangère de la présidence Mitterrand est placée sous le signe du rapport avec l'Allemagne, et la relation avec l'Italie s'affaiblit de toute façon à partir de la première cohabitation en 1986 et de la fin des gouvernements Craxi. Enfin, force est de constater que dans les années 1980, la France et l'Italie ne concrétisent pas les projets de réalisation de programmes industriels publics porteurs d'une intégration économique mais aussi politique : c'est en particulier le cas lors de l'échec de la participation italienne aux programmes Airbus, une décision dans laquelle Romano Prodi, président de l'Istituto per la Ricostruzione Industriale de 1982 à 1989, joue un rôle clef.
- 39 Les sommets bilatéraux de la période mitterrandienne, période qui est aussi celle des gouvernements italiens associant démocrates-chrétiens et socialistes, sont caractérisés par une série de projets de coopérations culturelles ou scientifiques, mais ne renforcent pas véritablement l'axe politique malgré l'affichage d'une affinité et d'un volontarisme, tout au moins pendant la première partie de la présidence Mitterrand.
- 40 L'Italie apparaît en repli en matière de politique étrangère sous les gouvernements Goria et De Mita (de 1987 à 1989), ainsi qu'entre 1992 et 1994. Il faut cependant relever que le gouvernement Andreotti de 1989 à 1992 a développé une entente avec la France dans le contexte mouvementé de la chute du mur de Berlin et de l'approfondissement de l'Union économique et monétaire. Cette phase illustre une des tendances que nous avons observées lors de ces différents sommets, celle d'une approche commune dans le contexte multilatéral.
- 41 L'arrivée au pouvoir de Silvio Berlusconi en 1994 puis la présidence Chirac en 1995 marquent un renouvellement politique en Italie puis en France, mais ces changements n'ont que peu d'impact sur la relation bilatérale.

Les sommets bilatéraux de 1994 à 2010

- 42 En décembre 1994, Silvio Berlusconi rencontre le président de la République François Mitterrand et le Premier ministre Édouard Balladur lors d'un sommet bilatéral à Aix-en-Provence⁴⁴. La question de la participation de l'Italie à l'Union économique monétaire focalise l'attention. En ce qui concerne la coopération bilatérale, le lancement d'un programme d'études sur la rentabilité et la réalisation de la ligne TGV Lyon-Turin marque la volonté d'améliorer les infrastructures de franchissement des Alpes. Même si nous n'observons pas de décisions concrètes, les deux pays évoquent également une série de coopérations potentielles dans le domaine de la défense, depuis la mise en place d'une

force européenne (Euroforce) jusqu'au projet d'agence européenne pour l'armement proposés par la France et l'Allemagne, en passant par les activités de satellites d'observations militaires.

- 43 L'année 1995 jette un froid dans les relations bilatérales. En mai 1995, Jacques Chirac est élu à la présidence de la République française. Cette élection représente une évolution par rapport à la période précédente. En cohérence avec ses promesses électorales, Jacques Chirac relance les essais nucléaires militaires français dans l'atoll de Mururoa. Cette décision entraîne une campagne d'opinion internationale contre la France. À la suite du vote par l'Italie d'une résolution de l'ONU contre les essais nucléaires, le gouvernement français annule le sommet prévu pour le mois de novembre⁴⁵. En sus, le gouvernement français reproche à l'Italie de pratiquer des dévaluations compétitives qui portent préjudice aux exportations françaises.
- 44 En 1996, l'arrivée de Romano Prodi à la tête du gouvernement italien fournit un prétexte pour raviver les relations bilatérales. Au printemps 1996, la France renoue avec les pays européens qui avaient protesté contre les essais nucléaires, comme l'Autriche, l'Irlande ou la Suède. Romano Prodi se rend à Paris dès juin 1996⁴⁶, ouvrant une phase d'action diplomatique commune dans le cadre de la mission des Nations-Unies au Liban.
- 45 Le climat reste toutefois tendu entre Paris et Rome. À la veille du sommet franco-italien prévu en octobre 1996 à Naples, l'Italie menace d'annuler la rencontre à la suite de déclarations de Jacques Chirac qui laissent entrevoir des doutes à propos de la capacité de l'Italie à intégrer l'Union économique et monétaire⁴⁷. Entre 1995 et 1996, nous assistons donc à une série d'accrochages entre la France et l'Italie, avec une France soucieuse de marquer ses prérogatives de grande puissance alors que l'Italie se montre elle aussi susceptible sur son rang au sein des grands pays européens.
- 46 Le sommet de Naples permet néanmoins d'afficher les convergences à propos de l'Union économique et monétaire, ainsi qu'une volonté commune en matière de développement des institutions européennes. Fait remarquable, il ne comporte aucune annonce spécifique de programme bilatéral de coopération⁴⁸.
- 47 En octobre 1997, le sommet bilatéral de Chambéry est présenté comme une « nouvelle étape »⁴⁹. La France semble décidée à promouvoir la coopération bilatérale industrielle. Mais la situation du chef de gouvernement italien, Romano Prodi, est affaiblie par la crise de la majorité parlementaire provoquée par des dissensions avec le Parti de la refondation communiste. Côté français, on assiste à une cohabitation entre le président Chirac et Lionel Jospin, chef du gouvernement. Ce sommet permet aux deux pays un affichage politique lorsqu'ils présentent une Déclaration commune sur l'aménagement du travail et leurs convergences de vue à propos d'une participation à l'Union monétaire dès le 1^{er} janvier 1999⁵⁰. En matière de coopération bilatérale au sens strict du terme, la poursuite des études pour la liaison ferroviaire Lyon-Turin apparaît comme l'initiative la plus concrète. Malgré la volonté française, il n'y a pas d'avancées ultérieures en termes de coopérations industrielles.
- 48 Un an plus tard, en octobre 1998, le sommet franco-italien se déroule à Florence. Comme l'année précédente, il s'agit d'un moment délicat pour Romano Prodi qui doit faire face à des tensions dans l'aile gauche de la coalition au pouvoir. Le contenu de ce sommet s'avère plutôt maigre car les deux pays multiplient les déclarations de convergence sans que de véritables résultats se dégagent⁵¹. En marge de ce sommet, il faut toutefois signaler la signature d'un accord pour la création d'une université franco-italienne⁵².

Typiquement, ce sommet sert à confronter les points de vue dans le cadre du multilatéralisme européen mais ne semble porteur que de faibles enjeux spécifiquement bilatéraux.

- 49 En cette fin de la décennie 1990, on remarque à quel point les dossiers industriels sont de plus en plus à l'ordre du jour : les autorités françaises poussent au rapprochement entre Thomson CSF et Alenia Marconi Systems dans le secteur de l'électronique de défense⁵³, et lors du sommet franco-italien de Nîmes en septembre 1999, les chefs de gouvernement prennent en considération un rapprochement éventuel entre ENI et ELF-TotalFina⁵⁴. À la suite de ce sommet, les gouvernements annoncent par ailleurs la constitution d'un groupe franco-britannico-italien dans le secteur des missiles, fusion des activités d'Aérospatiale Matra, BAE Marconi et Alenia⁵⁵.
- 50 Ce sommet de Nîmes peut apparaître comme révélateur. Le volet politique est très faible, d'autant plus que la France et l'Italie ne parviennent pas à présenter une déclaration commune en matière de défense qui aurait répondu à l'accord de Saint-Malo en 1998 entre France et Royaume-Uni. Par contre, les gouvernements français et italien montent en puissance en ce qui concerne la rationalisation européenne d'industries souveraines, comme la défense ou l'énergie. Ici encore, c'est l'intégration européenne qui fournit la matière à la relation bilatérale.
- 51 En 2000, on assiste côté français à une mobilisation régionale en faveur de la liaison ferroviaire Lyon-Turin. En avril, lors des assises du transport dans la région Rhône-Alpes, les représentants du gouvernement insistent sur la nécessité de réaliser cette liaison Lyon-Turin, ce qui est confirmé lors de la rencontre successive des ministres des Transports à Modane⁵⁶.
- 52 Le dossier des transports constitue le thème principal du vingtième sommet franco-italien à Turin fin janvier 2001. L'accord de construction de la ligne Lyon-Turin est signé. Cet accord fait l'objet d'un marchandage entre Paris et Rome. Pour Paris, il s'agit d'une priorité politique qui est dictée par des considérations internes d'aménagement du territoire (le désenclavement de la Savoie par le biais d'une liaison à grande vitesse vers Paris), alors que Rome se montre beaucoup plus concernée par la réouverture du tunnel du Mont-Blanc, fermé depuis l'incendie de mars 1999, un goulot d'étranglement pour l'accès au territoire italien. L'accord du Lyon-Turin est donc le fruit d'un compromis : les Italiens acceptent de s'engager dans cette construction alors que lors du sommet les deux pays se mettent d'accord pour la réouverture du Mont-Blanc⁵⁷.
- 53 Si la coopération dans les transports tient le haut de l'affiche lors de ce sommet bilatéral, il faut aussi relever un accord plus discret mais peut-être plus significatif, celui visant à mettre en place un système de satellites d'observation de la terre à vocation civile et militaire⁵⁸. Cet accord revêt une importance particulière, car il porte sur le renseignement militaire, un domaine stratégique qui engage le concept de souveraineté nationale.
- 54 Il faut noter combien ces initiatives révèlent une approche du bas vers le haut, qui puise ses racines dans des intérêts sectoriels pour contribuer à un intérêt national qui s'exprime à travers la relation bilatérale. Ces tentatives de mise en musique d'intérêts sectoriels pour contribuer à une politique bilatérale constituent une caractéristique récurrente de la relation entre la France et l'Italie.
- 55 En novembre 2001, le sommet bilatéral franco-italien se déroule à Périgueux. Silvio Berlusconi est le chef du gouvernement italien depuis le mois de mai. Il a constitué un des

symboles du rapprochement franco-italien dans les années 1980, lorsqu'il a lancé La Cinq à Paris. Mais en 2001, son style apparaît comme différent de celui de Jacques Chirac et de Lionel Jospin⁵⁹.

- 56 Ce sommet se déroule alors que des points de friction apparaissent entre la France et l'Italie, au premier chef desquels la tentative d'offre publique d'achat d'EDF sur Montedison, une action perçue comme hostile par la classe politique italienne et qui crée un véritable imbroglio politique et industriel. À la suite de cette tentative d'offre publique d'achat, les droits d'EDF au sein de la société italienne seront bloqués par un décret législatif, et il faudra une dizaine d'années avant d'arriver à une solution. De plus, la participation de l'Italie au programme d'avion militaire Airbus A400M est sujette à discussion, et finalement elle n'intégrera pas le programme. Enfin, l'Italie affiche son mécontentement vis-à-vis du directoire européen composé de l'Allemagne, de la France et du Royaume-Uni⁶⁰. Cette réaction négative reprend un trait classique de la diplomatie italienne qui entend compter en Europe et qui se regimbe dès qu'elle perçoit une exclusion de tel ou tel cénacle. L'accord de réouverture du tunnel du Mont-Blanc représente donc le seul et maigre résultat tangible enregistré lors de ce sommet !
- 57 Un an plus tard, en novembre 2002, c'est à Rome que se déroule le vingt-deuxième sommet franco-italien. Alors que l'Italie se prépare à prendre son tour de présidence de l'Union européenne lors du second semestre 2003, ce sommet apparaît comme une occasion de se confronter sur les grands thèmes de l'agenda européen et international. Le changement de majorité en France et la nomination de Jean-Pierre Raffarin à Matignon fournissent un prétexte pour rechercher une meilleure atmosphère entre Paris et Rome, en se fondant également sur les correspondances supposées entre deux gouvernements de centre-droit. Les deux pays en particulier affichent leur convergence potentielle en ce qui concerne le Pacte de stabilité. Au niveau bilatéral, il faut encore relever la question d'une gestion coordonnée des tunnels du Mont-Blanc et du Fréjus, mais aussi l'annonce d'un programme commun de construction de frégates militaires⁶¹. Ce sommet apparaît comme plutôt volontariste mais ne permet pas de dégager une véritable dynamique nouvelle.
- 58 La précarité de ces relations entre la France et l'Italie éclate au grand jour en 2003. La France et l'Italie adoptent des positions opposées en ce qui concerne l'intervention en Irak. L'Italie n'épargne pas ses critiques face à l'utilisation du droit de véto français à l'ONU⁶². L'année 2003 est donc une « année blanche » en ce qui concerne la relation bilatérale, les divergences à propos du dossier irakien empêchant la tenue du sommet.
- 59 Le vingt-troisième sommet franco-italien se déroule donc en juillet 2004, à Paris. Le contexte des relations entre les deux pays ne s'est pas vraiment apaisé. Certes, la page de l'Irak commence à être tournée, mais d'autres dossiers provoquent des tensions : la question EDF-Edison mais aussi le cas Cesare Battisti. C'est d'ailleurs ce dernier élément qui suscite l'attention médiatique. La cour d'appel de Paris s'est prononcée fin juin en faveur de l'extradition de l'ancien terroriste vers l'Italie. À l'issue du sommet, Jacques Chirac adopte une position legaliste de reconnaissance de la légitimité de l'action judiciaire italienne au sein de l'espace judiciaire européen, position qui rompt avec la doctrine Mitterrand. Cette évolution est d'ailleurs perçue de façon positive par la majorité de centre-droit de Silvio Berlusconi qui attache une grande importance à cette question⁶³. Ce sommet sert surtout à un affichage pour rappeler l'entente entre la France et l'Italie et les différents cadres de coopération, bilatéraux ou multilatéraux. L'heure est à la réconciliation formelle, même si, sur le fond, les convergences n'émergent pas

vraiment. Que l'étiage est bas entre les deux pays ! Mais l'exercice du sommet bilatéral sert à sauver la forme et à maintenir un minimum de communication et de vision partagée.

- 60 La solution de l'affaire EDF-Edison est la priorité de 2005. En janvier de cette même année, des hauts fonctionnaires français et italiens se réunissent à Bercy pour rechercher un compromis⁶⁴. L'épineuse question du gel des droits de vote d'EDF au sein d'Edison n'a pas évolué depuis 2001. Il s'agit d'une réunion préparatoire en vue du séminaire gouvernemental qui se tient à Rome le 25 janvier. Ce séminaire est présidé par les deux chefs de gouvernement, Jean-Pierre Raffarin et Silvio Berlusconi. La présence à Rome du président d'EDF, Pierre Gadoneix, illustre l'importance accordée au dossier EDF-Edison⁶⁵. Ce séminaire montre combien cet épineux dossier industriel est au centre de la relation bilatérale, d'autant plus qu'il s'agit d'un exercice original de mise en place d'un accord multisectoriel. Lors de ce séminaire, une série de solutions sont proposées, en recherchant pour les Italiens des contreparties qui passent par l'ouverture du marché français à la concurrence. Il est ici particulièrement significatif d'observer l'utilité de l'action diplomatique intergouvernementale pour la résolution d'un conflit lié à l'action de sociétés de droit privé mais dont les États respectifs sont actionnaires. Les règles du marché évoluent par le biais des directives européennes de libéralisation, processus qui voit également les différents États membres s'affronter dans l'arène bruxelloise. La résolution d'un conflit dans cette phase transitoire nécessite donc la prise en compte d'une multiplicité d'intérêts que seuls les gouvernements peuvent coordonner. Il s'agit d'un exemple clair de renouvellement de l'action bilatérale gouvernementale dans le cadre de l'approfondissement de l'intégration économique européenne. Le vingt-quatrième sommet franco-italien qui se déroule en octobre 2005 à Paris marque un retour à la normale : il permet aux deux gouvernements de faire le point sur l'ensemble des questions internationales et d'annoncer le lancement d'un programme de vingt-sept frégates européennes multimissions (FREMM)⁶⁶.
- 61 Cette relative normalisation ne dure pas très longtemps. Début 2006, l'Enel organise une offre publique d'achat sur l'entreprise française Suez. Cette offre publique d'achat est rejetée par le gouvernement français qui saisit ce prétexte pour opérer la fusion Suez-GDF, suscitant l'ire de l'Italie. L'arrivée du centre-gauche au pouvoir en Italie avec la nomination de Romano Prodi à la présidence du Conseil contribue à apaiser ce climat. Il faut dire que, durant l'été 2006, l'intervention militaire au Liban sous l'égide des Nations-Unies représente un scénario de forte convergence entre la France et l'Italie. Lors du vingt-cinquième sommet bilatéral, à Lucques en novembre 2006, les deux gouvernements soulignent les convergences au Moyen-Orient et annoncent la création d'un Conseil franco-italien de Défense et de Sécurité. L'accord en matière de politique étrangère semble donner le coup d'envoi. Des dossiers industriels épineux sont évoqués (Suez, Air France - Alitalia) mais passent au second plan par rapport à l'entente affichée⁶⁷.
- 62 Le sommet bilatéral de Nice, le 30 novembre 2007, revêt une importance particulière. C'est au cours de ce sommet qu'est signé un accord de partenariat entre EDF et Enel qui permet à Enel de prendre 12,5 % du réacteur de Flamanville⁶⁸. Cet accord permet de lever l'obstacle principal à la normalisation des relations entre la France et l'Italie dans le secteur électrique : après l'épisode de blocage autour du dossier Suez, la France ouvre son marché aux Italiens, condition réclamée par Rome pour pouvoir annuler le décret qui bloque les droits de vote d'EDF au sein d'Edison. Toujours dans le cadre de ce sommet Finmeccanica, DCNS et Thalès signent un accord pour examiner la création de sociétés

communes dans le secteur des armements sous-marins (torpilles). Un protocole de coopération est également lancé au sujet du programme de satellite de télécommunications militaire Athena Fidus. Il s'agit d'un processus qui s'inscrit dans une vision de politique industrielle et de politique de défense, aspect confirmé par l'organisation d'un Conseil bilatéral de défense en marge de ce sommet.

- 63 Ce sommet est le premier auquel participe Nicolas Sarkozy en tant que chef de l'État. Le volontarisme est de mise, mais en ce qui concerne l'énergie, la résolution du conflit est le fruit d'une évolution longue et ne peut être véritablement mise au crédit de la nouvelle équipe.
- 64 Le dossier énergétique est encore à l'affiche lors du sommet bilatéral de février 2009, un rendez-vous tellement décalé que le sommet de 2008 a sauté. La France et l'Italie signent un accord de coopération pour le développement du nucléaire en Italie : cet accord de partenariat prévoit que l'Italie développe la filière de réacteur de type Flamanville sur son propre territoire dans le cadre d'un retour au nucléaire, en mettant en place une coopération étroite entre EDF et Enel⁶⁹. Il s'agit d'un accord qui se trouve à la confluence de l'intérêt des deux gouvernements : Silvio Berlusconi, de nouveau au pouvoir depuis 2008, a adopté une position nette en faveur du retour au nucléaire ; la France recherche des débouchés pour sa filière, et ce d'autant plus que l'alliance avec l'Allemagne est en train de se lézarder. Ainsi, cette conjonction permet un important effet d'annonce dans le sillage d'une résolution globale de l'affaire Edison-EDF.
- 65 Lors du sommet bilatéral suivant, à Paris en avril 2010, c'est encore le nucléaire et l'énergie qui tiennent le haut du pavé. Une série d'accords intergouvernementaux sont signés pour prolonger le cadre défini lors du précédent rendez-vous. Ce sommet fournit également l'occasion de mettre de l'ordre dans la compétition en matière de transport ferroviaire : alors que la SNCF a des visées sur le marché italien par le biais de son allié le groupe privé NTV, *Nuovi Treni Veloci*, le groupe public FS (*Ferrovie dello Stato*) demande l'ouverture du marché français par le biais d'une alliance avec Veolia Transport, suivant une logique qui n'est pas sans rappeler l'affaire Edison-EDF-Enel⁷⁰. Enfin, sur un plan militaire, il faut remarquer l'annonce de la création d'une brigade franco-italienne de chasseurs alpins sur le modèle de la brigade franco-allemande.
- 66 Le sommet de 2011 est marqué par un retour des aspects problématiques sur le devant de la scène. Les précédents sommets bilatéraux ont été marqués par la volonté de résoudre les tensions dans le secteur énergétique par la recherche de nouveaux accords, en particulier dans le secteur nucléaire. Cet exercice connaît cependant des limites, d'autant plus que l'accident de Fukushima marque un coup d'arrêt aux projets italiens de retour au nucléaire⁷¹. Le sommet bilatéral qui se déroule en avril 2011 à Rome ne comporte pas d'annonces d'accords particuliers, de nouveaux programmes de coopération tangibles. Il s'agit cependant d'un moment important dans lequel les responsables des deux gouvernements affichent leur proximité. Les facteurs d'irritation sont nombreux⁷² et Umberto Bossi, leader de la *Lega* et allié du gouvernement Berlusconi, déclare à la veille du sommet que l'Italie est devenue une « colonie française »⁷³ en stigmatisant les investissements français outre-alpes, en particulier le rachat de l'entreprise Parmalat par le groupe français Lactalis. De plus les gouvernements français et italiens se sont livrés à une série de prises de bec au sujet du printemps arabe et de ses conséquences, notamment pour ce qui concerne la gestion des flux migratoires en provenance de la Tunisie. Aussi ce sommet correspond à un exercice d'affichage nécessaire qui permet de réunir les acteurs gouvernementaux, de présenter au public une entente renouvelée et de

calmer la pression médiatique. De fait, dans le cadre de la politique de libre-investissement pratiquée dans l'Union européenne, les deux pays se doivent de réaffirmer leur neutralité et leur ouverture aux investissements croisés. Ici encore, même si nous n'avons pas de véritables avancées bilatérales, le rendez-vous diplomatique prend tout son sens pour permettre de réguler une série d'enjeux dans le contexte européen. L'importance des investissements croisés et en particulier les perceptions relatives aux investissements directs réalisés par les grands groupes français en Italie produisent un besoin d'accompagnement politique, ne serait-ce qu'en termes de rappel des bénéfices mutuels de l'intégration économique européenne. Le sommet bilatéral de 2011 constitue un bon exemple de la capacité de ce type d'exercice à dégonfler des bulles de rhétorique nationaliste, parfois xénophobe, qui peuvent apparaître comme le corollaire démagogique de l'intégration économique.

Conclusion

- 67 Ces sommets bilatéraux qui se suivent et souvent se ressemblent nous permettent de mieux cerner la typologie des relations entre les deux pays qui n'arrivent pas vraiment à dépasser les convergences temporaires pour donner un sens commun à la relation politique, au-delà des aspects déclaratoires de la politique. Il est par ailleurs particulièrement significatif de constater comment, lorsqu'un retournement d'actualité produit une série de divergences, la relation bilatérale est sérieusement mise à mal car elle ne bénéficie pas d'un environnement politique qui puisse amortir les à-coups. Dans ce contexte, le forum institutionnel représenté par le sommet bilatéral est une initiative de convergence forcée à laquelle doivent se soumettre les équipes diplomatiques. Il illustre les limites du volontarisme de deux systèmes qui se font face dans leurs différences culturelles et politiques, mais permet d'instaurer une routine qui se révèle parfois extrêmement utile. Au travers de la participation à ces rencontres, le rapport de l'Italie avec la France reprend des constances historiques fortes, celle d'un pays qui n'entend pas être le second de l'autre, mais aussi les relatives incompréhensions entre un système présidentiel et un système parlementaire, souvent juxtaposés alors qu'ils sont différents.
- 68 La question de la mémoire de cette évolution diplomatique récente se pose, car nous observons des cycles de répétition des thèmes. Par exemple nous avons relevé combien le thème de la Méditerranée est à la fois problématique et récurrent. Ces rencontres gouvernementales périodiques apparaissent également comme un mécanisme utile de résilience politique. En temps normal, nous assistons souvent à une activité faible ou répétitive. Mais dès qu'un aspect problématique apparaît, alors l'institutionnalisation de la rencontre intergouvernementale produit des effets en termes à la fois de traitement de dossier, de déclaration commune et d'affichage médiatique. Aussi bien l'affaire Edison-EDF que les difficultés multiples de 2011 illustrent ce paradigme lié à l'approfondissement de l'intégration européenne. Ainsi les sommets bilatéraux apparaissent comme un signe du renouvellement de la gouvernance européenne, avec des rapports binationaux qui parfois s'intensifient au nom de l'Europe, et ce en démenti d'une vision commune qui considère avec trop de facilité la construction européenne comme un jeu à somme nulle qui aspirerait la souveraineté vers les institutions européennes aux dépens des États membres. L'analyse des sommets franco-italiens nous indique des tendances différentes. Il s'agit d'une incitation supplémentaire pour approfondir ultérieurement cette histoire du temps présent : de la connaissance des enjeux de ce positionnement réciproque, entre

la France et l'Italie, découlent certainement des éléments d'un progrès européen, méthode bilatérale caractéristique des relations franco-allemandes et qui mériterait d'être étendue.

NOTES

1. Bernardo Valli, « Il tenait l'Italie à l'œil », *La lettre de l'Institut François Mitterrand*, Paris, n° 10, décembre 2004, <http://www.mitterrand.org/il-tenait-l-Italie-a-l-oeil.html>, article consulté en ligne le 18 novembre 2011.
2. Claudio Signorile, « Eppure qui in Italia ci vorrebbe Mitterrand », *La Repubblica*, 15 mai 1981, p. 7.
3. Voir Mario Zagari, « Una svolta per l'Europa », *Avanti !*, 14-15 juin 1981, p. 11.
4. Roberto Aliboni (dir.), *L'Italia nella politica internazionale, anno nono : 1980-1981*, Rome, Istituto Affari Internazionali-Edizioni di Comunità, 1982, p. 565.
5. Jean Musitelli, « Le rénovateur des relations franco-italiennes », *La lettre de l'Institut François Mitterrand*, n° 10, Paris, décembre 2004, <http://www.mitterrand.org/Le-renovateur-des-relations-franco.html>, article consulté en ligne le 18 novembre 2011.
6. *Ibid.*
7. Pier-Carlo Padoan (dir.), *L'Italia nella politica internazionale, anno decimo : 1981-1982*, Rome, Istituto Affari Internazionali-Edizioni di Comunità, 1984, p. 430.
8. Alberto Ninotti, « Mitterrand guarda al Sud dell'Europa », *Politica internazionale*, n° 4, avril 1982, p. 123-124.
9. Charles Arnaud, « Le vin et l'organisation commune de marché : entre Paris et Bruxelles un dialogue quelquefois difficile », *Économie rurale*, n° 204, 1994, p. 3-10.
10. Voir « La guerre du vin », *La Dépêche du Midi*, Toulouse, 11 août 1981, p. 1.
11. Voir Barbara Spinelli, « Tra l'Italia e la Francia rapporti più freddi », *La Repubblica*, 11 novembre 1982, p. 7.
12. Interview à Filippo Maria Pandolfi, *La Repubblica*, 20 février 1983, p. 9.
13. Pier Carlo Padoan (dir.), *L'Italia nella politica internazionale, anno dodicesimo : 1983-1984*, Istituto Affari Internazionali, Milan, Franco Angeli, 1986, p. 476.
14. Barbara Spinelli, « Su missili e medio oriente l'Eliseo diffida dell'Italia », *La Repubblica*, 19 février 1984, p. 15.
15. Paola De Gori, « La libertà di Negri offende l'Italia », *Il Popolo*, 15 juillet 1984, p. 12.
16. Pier Carlo Padoan (dir.), *L'Italia nella politica internazionale, anno tredicesimo : 1984-1985*, Istituto Affari Internazionali, Milan, Franco Angeli, 1986, p. 477.
17. Paul Chaput, « François Mitterrand et l'initiative de défense stratégique », *La lettre de l'Institut François Mitterrand*, Paris, n° 38, 5 décembre 2011.
18. Voir Jean-François Huchet, « Naissance du pluralisme, Interview à Jacques Attali », *La lettre de l'Institut François Mitterrand*, Paris, n° 7, 6 avril 2004.
19. Bernardo Valli, « Un teleschermo per due presidenti », *La Repubblica*, 21 novembre 1985, p. 7.
20. Cité par Bernardo Valli, « Un teleschermo... », art. cit.
21. Roberto Aliboni (dir.), *L'Italia nella politica internazionale, anno quattordicesimo : 1985-1986*, Istituto Affari Internazionali, Milan, Franco Angeli, 1987, p. 377.
22. « I 200 latitanti non lasciano Parigi », *La Repubblica*, 30 mai 1987, p. 15.

23. Roberto Aliboni (dir.), *L'Italia nella politica internazionale, anno quindicesimo : 1986-1987*, Istituto Affari Internazionali, Milan, Franco Angeli, 1988, p. 418.
24. Bernardo Valli, « Craxi e Chirac discutono a Parigi la crisi americana », *La Repubblica*, 28 novembre 1986, p. 13.
25. Paolo Garimberti « Gli Europei escludono Roma da un consulto sulla difesa », *La Repubblica*, 6 novembre 1986, p. 4.
26. Maurizio Ricci. « Sapete perché viene Mitterrand ? Solo per il carnevale di Venezia », *La Repubblica*, 25 février 1987, p. 5.
27. Roberto Aliboni (dir.), *L'Italia nella politica internazionale, anno sedicesimo : 1987-1988*, Istituto Affari Internazionali, Milan, Franco Angeli, 1990, p. 106.
28. Vincenzo Nigro, « Roma e Parigi lontane sull'Europa », *La Repubblica*, 27 novembre 1987, p. 11.
29. Ettore Storti « La conquista dello spazio », *Informazioni della Difesa*, n° 6, 2002, p. 24.
30. Voir Carlo Chianura, « L'Italia dietro il golpe in Tunisie », *La Repubblica*, 10 octobre 1999, p. 20.
31. Roberto Aliboni (dir.), *L'Italia nella politica internazionale, anno diciassettesimo : 1988-1989*, Istituto Affari Internazionali, Milan, Franco Angeli, 1990, p. 578.
32. Vincenzo Nigro, « Francia e Italia vertice a Venezia », *La Repubblica*, 5 octobre 1989, p. 16.
33. Vincenzo Nigro, « Italia e Francia : "Gli aiuti all'est priorità per la CEE" », *La Repubblica*, 6 octobre 1989, p. 15.
34. Voir Fabiano Fabiani, « Parigi e Roma guardano a Est », *La Repubblica*, 1 février 1990, p. 17.
35. Voir Fabiano Fabiani, « Per Mitterrand e Andreotti subito una conferenza di Pace », *La Repubblica*, 9 octobre 1990, p. 3.
36. Roberto Aliboni (dir.), *L'Italia nella politica internazionale, anno diciannovesimo : 1990-1991*, Istituto Affari Internazionali, Milan, Franco Angeli, 1993, p. 438.
37. Voir Roberto Aliboni (dir.), *L'Italia nella politica internazionale, anno ventesimo : 1991-1992*, Istituto Affari Internazionali, Rome, SIPI, 1993, p. 359.
38. Fabiano Fabiani, « Quale difesa commune ? Italia e Francia divise », *La Repubblica*, 18 octobre 1991, p. 11.
39. Barbara Palombelli, « Choc in video per gli "oligarchi" il gelo di Craxi saluta il divorzio », *La Repubblica*, 26 avril 1992, p. 2.
40. Marinella Neri Gualdesi, « L'Italia e l'integrazione europea », dans Roberto Aliboni (dir.), *L'Italia nella politica internazionale, anno ventunesimo : 1992-1993*, Istituto Affari Internazionali, Rome, SIPI, 1994, p. 55.
41. Voir dépêche ANSA, « Italia-Francia : Vertice attenzione al Mediterraneo », Rome, 26 novembre 1993.
42. Voir Jean Musitelli, « Le rénovateur des relations franco-italiennes », art. cit.
43. Voir Pierre Favier et Michel Martin-Rolland, *La décennie Mitterrand*, t. 1 : *Les ruptures (1981-1984)*, Paris, Le Seuil, 1990 ; t. 2 : *Les épreuves (1984-1988)*, Paris, Le Seuil, 1991 ; t. 3 : *Les défis*, Paris, Le Seuil, 1998.
44. Voir Marie-Bénédicte Allaire, « Berlusconi rassure Mitterrand sur l'UEM », Reuters, Actualités en français, 16 décembre 1994, article consulté dans la base de données Factiva, www.factiva.com.
45. « Nucléaire - Rome regrette la décision de Paris », Reuters, Actualités en français, 17 novembre 1995, article consulté dans la base de données Factiva, www.factiva.com.
46. « Chirac-Prodi - Bientôt un sommet franco-italien », Reuters, Actualités en français, 10 juin 1996, article consulté dans la base de données Factiva, www.factiva.com.
47. « Le sommet de Naples a failli être annulé », Reuters, Actualités en français, 1^{er} octobre 1996, article consulté dans la base de données Factiva, www.factiva.com.
48. Voir Marie-Bénédicte Allaire, « Paris et Rome font taire leurs querelles », Reuters, Actualités en français, 4 octobre 1996, article consulté sur la base de données Factiva, www.factiva.com.

49. Voir Marie-Bénédicte Allaire, « Sommet franco-italien à Chambéry, une “nouvelle étape” », Reuters, Actualités en français, 1^{er} octobre 1997, article consulté sur la base de données Factiva, www.factiva.com.
50. Philippe Ricard, « Modestes avancées franco-italiennes », *La Tribune*, 6 octobre 1997, article consulté sur la base de données Factiva, www.factiva.com.
51. Marie-Bénédicte Allaire, « Italie-France - Vérifier les convergences », Reuters, Actualités en français, 5 octobre 1998, article consulté sur la base de données Factiva, www.factiva.com.
52. « Sommet franco-italien », AGEFI, 6 octobre 1998, article consulté sur la base de données Factiva, www.factiva.com.
53. Jean-Pierre Neu, « Paris fait le forcing pour marier Alenia et Thomson-CSF », *Les Échos*, 17 septembre 1998, article consulté sur la base de données Factiva, www.factiva.com.
54. « Paris et Rome pas hostiles à un rapprochement », Reuters, Actualités en français, 24 septembre 1999, article consulté sur la base de données Factiva, www.factiva.com.
55. « Un géant européen du missile est en train de naître », *Libération*, 25 septembre 1999, article consulté sur la base de données Factiva, www.factiva.com.
56. Georges Serraz, « Ferroviaire - la ligne Lyon-Turin entre dans une phase concrète », *La Tribune*, 16 mai 2000, article consulté sur la base de données Factiva, www.factiva.com.
57. Emmanuel Georges-Picot, « La France et l'Italie donnent le coup d'envoi officiel du Lyon-Turin », *La presse canadienne*, 29 janvier 2001, article consulté sur la base de données Factiva, www.factiva.com.
58. « Espace - accord franco-italien pour un système d'information », *Les Échos*, 30 janvier 2001, article consulté sur la base de données Factiva, www.factiva.com.
59. Pierre De Gasquet, « De l'influence de Berlusconi sur le microclimat franco-italien », *Les Échos*, 27 novembre 2001, article consulté sur la base de données Factiva, www.factiva.com.
60. Richard Heuzé, « Interview à Silvio Berlusconi : l'euro sera une calamité pour ceux qui n'y auront pas adhéré », *Le Figaro*, 27 novembre 2001, p. 6.
61. Pierre De Gasquet, « Entente franco-italienne sur le Pacte de stabilité », *Les Échos*, 8 novembre 2002, article consulté sur la base de données Factiva, www.factiva.com.
62. Pierre De Gasquet, « Paris-Rome : divorce à l'italienne », *Les Échos*, 3 avril 2003, article consulté sur la base de données Factiva, www.factiva.com.
63. Voir « Chirac et Berlusconi “la main dans la main” malgré leurs divergences », AFP, Paris, 2 juillet 2004, article consulté sur la base de données Factiva, www.factiva.com.
64. Voir Pierre De Gasquet, « Rome veut convaincre EDF de renoncer à l'arbitrage sur Edison », *Les Échos*, 3 avril 2003, article consulté sur la base de données Factiva, www.factiva.com.
65. Voir Heuze Richard, « L'imbroglie EDF-Edison au cœur du sommet franco-italien », *Le Figaro*, 25 janvier 2005, article consulté sur la base de données Factiva, www.factiva.com.
66. « Sommet franco-italien : le coup d'envoi au lancement des frégates multimiages », *Les Échos*, 4 octobre 2005, article consulté sur la base de données Factiva, www.factiva.com.
67. « Conférence de presse conjointe à l'issue des XXV^e consultations franco-italiennes », *News Press*, 24 novembre 2006, article consulté sur la base de données Factiva, www.factiva.com.
68. Pascal Pogam, « Le groupe donne à Enel les moyens de ses ambitions sur le marché français de l'électricité », *Les Échos*, 3 décembre 2007, article consulté sur la base de données Factiva, www.factiva.com.
69. Richard Heuzé, « Coopération nucléaire entre la France et l'Italie », *Le Figaro*, 23 février 2009, article consulté sur la base de données Factiva, www.factiva.com.
70. Bulletin quotidien, « La France et l'Italie renforcent leurs liens nucléaires et militaires », *Société Générale de Presse*, 12 avril 2010, article consulté dans la base de données Factiva, www.factiva.com.
71. Frank-Paul Weber, « EDF et Enel gèlent leurs projets d'EPR en Italie », *La Tribune*, 22 avril 2011, p. 4.

72. James Mackenzie, « Un sommet franco-italien sous tension sur fond de crise libyenne », Reuters, Actualités en français, 25 avril 2011, article consulté sur la base de données Factiva, www.factiva.com.

73. « L'Italie est devenue une "colonie française", dénonce l'allié de Berlusconi », AFP, 26 avril 2011, article consulté sur la base de données Factiva, www.factiva.com.

RÉSUMÉS

Lorsque l'on s'intéresse à la question du « rapport au monde » d'un pays comme l'Italie, le cadre européen et bilatéral fait l'objet de peu d'analyses. L'intégration européenne représente un modèle au sein duquel les enjeux bilatéraux ne disparaissent pas, bien au contraire. La relation entre la France et l'Italie est le fruit d'une histoire longue et particulière. Depuis les années 1980, les sommets bilatéraux annuels sont censés marquer le rapprochement entre Paris et Rome. Leur contenu, parfois maigre, indique la difficulté à mettre en place un rapport politique privilégié. Les sommets bilatéraux représentent une étape dans l'institutionnalisation de la relation bilatérale, un cadre formel dont l'utilité en termes de recherches d'alliances dans le contexte du jeu européen est certainement supérieure à la pure dimension bilatérale.

When considering the "relationship to the world" of a country such as Italy, European and bilateral frameworks are often not taken into account. Yet European integration represents a model in which bilateral interaction does not disappear; on the contrary. The relationship between France and Italy is the product of a long and peculiar history. Since the 1980s, annual bilateral summits have been used to measure improvements in the relationship between Rome and Paris, but the scarce content of the meetings indicates the difficulties involved in creating a special relationship. Bilateral summits represent a stage in the institutionalization of bilateral relations, a formal framework whose added value in terms of establishing alliances within the European arena goes beyond the purely bilateral dimension.

INDEX

Mots-clés : France, Italie, relations bilatérales, frictions, européanisation

Keywords : Italy, bilateral relations, misunderstandings, europeanization

AUTEUR

JEAN-PIERRE DARNIS

Maitre de conférences et membre du Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine de l'université Nice Sophia Antipolis, *senior research fellow* et membre du comité exécutif de l'Istituto Affari Internazionali de Rome. Il a soutenu en 1996 à l'université de Paris X Nanterre une thèse de doctorat portant sur l'européisme et le nationalisme italien depuis les premières campagnes électorales européennes. En 2012 il a obtenu à l'université Stendhal de Grenoble son habilitation

à diriger des recherches. Ses travaux actuels portent sur l'évolution de l'Italie dans le contexte international. darnis@unice.fr